

Connaître les principes de la République Française

1 jour 3 heures

Programme de formation

Public visé

Pré-requis

Avoir une autorisation préalable ou provisoire délivrée par le CNAPS (Conseil National des Activités Privées de Sécurité) en cours de validité, ou être déjà titulaire d'une carte professionnelle dématérialisée.

Objectifs pédagogiques

L'objectif de cette formation est de maintenir et d'actualiser ses compétences, nécessaire au renouvellement de la carte professionnelle d'agent de prévention et de sécurité sur le module patriotique

Le programme est conforme à l'arrêté du 05 janvier 2023 portant modification des dispositions relatives à la formation professionnelle des agents exerçant une activité privée de sécurité.

Description / Contenu

- Les principes de la République notamment la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la non-discrimination, la liberté de conscience, la prévention de la violence et le respect de la dignité de la personne humaine ;
- Les symboles de la République (devise, emblème national, hymne national) et le respect qui leur est dû ;
- L'État de droit et le respect de l'ordre public.

Arrêté du 5 janvier 2023 portant modification des dispositions relatives à la formation professionnelle des agents exerçant une activité privée de sécurité.

Modalités pédagogiques

Moyens et supports pédagogiques

Modalités d'évaluation et de suivi



Modalités Accessibilité

Profil du / des Formateur(s)

10/08/2026